



Grotte ornée du Pont-d'Arc,
dite Grotte Chauvet-Pont-d'Arc,
Ardèche

Commission consultative des services publics locaux du mercredi 10 décembre 2025

MEMBRES DU COMITE DE SUIVI

Présents(es) ou en visioconférence : MASSEBEUF Isabelle, SALEL Matthieu, UGHETTO Laurent, BIDAL Christophe (Chauvet 2), AVEZARD Marc (Représentant Richard BUFFAT – ADT), REYNAL Philippe (Fédération de l'Hôtellerie de plein air), LAFFONT R. (Fédération de l'Hôtellerie de plein air), SANCHEZ Gilbert (UFC Que Choisir), BECQUET Peter (Fédération de l'Hôtellerie de plein air), CHOMETTE Daniel (Fédération Ardéchoise de Recherche Préhistorique et Archéologique), IZOARD Daniel, JUVEN Fabienne

Excusé(s/es) : BONNET-FERRAND Virginie, GENEST Sandrine, VIDAL Carine, DELEUZE-DALZON Chloé, BLANCHARD Marie (Fédération de l'Hôtellerie de plein air), HILAIRE Marie-Pierre (Ardèche le Goût), PELLEGRINI Julie (Gite de France), BUFFAT Richard (ADT).

Ordre du jour

- Rapport financier 2024 - Chauvet 2
- Rapport d'activité 2024 – Chauvet 2
- Questions diverses

Compte rendu

Mme MASSEBEUF accueille tous les membres présents et rappelle l'importance de cette commission qui a lieu une fois par an.

Monsieur IZOARD Daniel, en qualité de nouveau Directeur du Smergc, se présente.

Mr SANCHEZ (UFC Que choisir) annonce que c'est sa dernière réunion. Il se retire de l'association. Mme MASSEBEUF le remercie pour son investissement et sa participation active aux séances de la CCSPL.

- [Rapport financier 2024 – présentation Daniel IZOARD \(Directeur du Smergc\) – Diaporama en annexe](#)

Quelques chiffres :

Le chiffre d'affaires (CA) 2024 atteint 6.2 M€, il est en hausse de 17% par rapport à celui de 2019. Il est composé de 4 postes de recettes :

- Les entrées (72% du CA) ;

- La boutique (22% du CA) ;
- La restauration (6%)
- La location d'espaces (1%)

Cette répartition du CA est similaire aux exercices précédents.

La fréquentation est en hausse de 4% par rapport à 2023. Elle atteint un niveau supérieur à 2019, année de référence avant COVID.

Les mois de juillet et août (147 768 visiteurs) représentent 42% des entrées annuelles.

Le restaurant enregistre une légère augmentation (+478 couverts par rapport à 2023).

Les charges d'exploitation baissent de 4% en 2024.

Les charges de personnels représentent 31% des charges d'exploitation, la redevance due au SMERGC 14% ; les autres charges externes (contrat de maintenance, etc) 27% et les achats de marchandises (11%).

Le bénéfice net comptable est de 686 K€ et en cumul de 2.9 M€.

La rentabilité commerciale (indicateur clé mesurant les bénéfices générés par le délégataire en fonction du chiffre d'affaires) s'élève à 11.03% et en cumulé à 5.35%.

- [Rapport d'activité 2024 et point sur la saison 2025 – Diaporama en annexe](#)

Mr BIDAL, Directeur de Chauvet 2, prend la parole pour présenter le rapport d'activité 2024 et faire un point sur la saison 2025.

Le site se porte bien, Chauvet 2 a fait une belle saison, en partie liée aux nocturnes.

Depuis l'ouverture, le site a eu une journée record de fréquentation le 21 août 2025 avec 4732 visiteurs.

Le site a atteint les 4 millions de visiteurs en novembre dernier. Chauvet fêtera le quatre millionième visiteur le 17 décembre prochain.

93.26 % des visiteurs sont des individuels, 3.95% des scolaires et 2.79% des groupes.

La clientèle est à 85.7% des Français et 14.3% des étrangers. Les audioguides en langues étrangères en version adulte et enfant sont vraiment très appréciés.

Les tarifs sont inchangés depuis 2023.

Le CA de la boutique est en hausse en 2025 de 22%, contre 21.5% en 2024.

70% des ventes de la billetterie se font par internet et 30% sur place.

Il a été mis en place un questionnaire de satisfaction ; Il en ressort que 84.94% sont des primo visiteurs, 40% viennent par le bouche-à-oreille, la note de satisfaction sur Google est de 4.44/5.

Le label Tourisme et Handicap a été renouvelé dernièrement et le label « accueil vélo » a été obtenu.

L'organisation RH :

En 2024 l'équipe permanente était constituée de 37 CDI contre 32 à ce jour. Le nombre de CDD longs est passé de 5 à 7. Pour l'organisation saisonnière, Chauvet 2 a fait appel à 70 saisonniers en 2024 et 56 à ce jour. A noter les difficultés de recrutement rencontrées sur les services techniques et la médiation.

Mr BIDAL reconnaît qu'au niveau communication des efforts doivent être faits. Par manque de personnel, ils n'ont pas été bons n'ayant plus les ressources nécessaires à la suite de la démission d'un agent. A ce jour 2 personnes ont intégré la communication depuis un mois.

500 000 brochures ont été distribuées en 2024 en Ardèche et dans les communes limitrophes

Mme MASSEBEUF souligne que Chauvet doit développer davantage la communication auprès de la presse locale.

Mr CHOMETTE souhaite avoir des précisions sur le fonctionnement des réservations. Mr BIDAL indique que 70% des réservations se font par internet via le site de Chauvet 2 et 30% en caisse.

Mr BIDAL remercie l'ADT pour l'enquête qui va être réalisée et qui leur sera très utile notamment pour mesurer l'effet déclencheur des gens qui viennent en Ardèche et qui visitent Chauvet 2.

La pose de nichoirs fait partie des nouveautés 2025. Mme MASSEBEUF leur précise que la LPO pourrait intervenir pour la pose, mais aussi des techniciens de la Région, ou encore Natura 2000. Mr SALEL ajoute que la réserve des Gorges de l'Ardèche pourrait intervenir également.

Mr BIDAL précise que les sentiers doivent-être régulièrement repris lors des pluies cévenoles ou orages. Des essais ont été faits avec une nouvelle matière, les résultats sont plutôt encourageants.

Mr SANCHEZ demande ce qu'il en est des ombrières et des panneaux photovoltaïques qui ont été évoqués en 2024, même question pour les bornes pour voitures électriques.

Mr IZOARD annonce que le chantier des ombrières devrait démarrer en 2026 et la pose de panneaux photovoltaïques qui est en cours s'achèvera début 2026.

La pose des bornes électriques est en cours également, les équipements ont été commandés.

Mr SANCHEZ demande si Chauvet 2 ne prévoit pas de voiturettes pour les personnes rencontrant des difficultés à se mouvoir ? L'achat d'une voiturette est un projet à venir. Pour le moment, il a été mis en place des fauteuils roulants.

Mr SANCHEZ souhaite savoir si le restaurant va renouveler ses menus. Mme MASSEBEUF est tout à fait d'accord et précise que les menus devraient s'adapter à la saisonnalité.

Mr BIDAL en est conscient mais il est difficile de faire changer les habitudes. Il est parvenu à avoir un menu au mois. Les plats proposés sont plutôt de bonne qualité mais il est nécessaire de les renouveler régulièrement.

Mme MASSEBEUF souligne également que les plantes en plastique ne font pas du restaurant un lieu chaleureux. Mr BIDAL précise qu'ils ont eu une réunion hier et que les plantes en plastique ont été retirées, des plantes stabilisées devant être privilégiées comme au Centre de Conférence.

Mr BIDAL nous transmettra le dossier mis à jour.

Mr CHOMETTE demande si la durée des visites est plus longue en hiver. Mr BIDAL répond que la durée moyenne est de 1 heure et de 1h15 à 1h30 en visite prestige.

Mr BIDAL présente les objectifs 2026 qu'il s'est fixé avec ses équipes :

- Atteindre les 365 000 visiteurs, soit 380 000 en incluant les moins de 5 ans. Cet objectif est ambitieux au regard de la morosité politique, de la période électorale et de la coupe du Monde ;
- Développement du 6-11 ans dans la version audioguide ;
- Visite guidée avec les découvreurs.
- Retravailler le cycle des conférences. 5 ont eu lieu en 2025 mais elles ont attiré peu de monde malgré la qualité des intervenants.

Mr SANCHEZ demande si le site fermera totalement en 2026 pour réaliser des travaux d'entretien. Mr BIDAL répond par l'affirmative, une fermeture de 15 jours étant prévue en janvier.

Mr UGHETTO s'étonne du peu de communication pour la journée portes ouvertes du 17 décembre prochain. Celle-ci est prévue la semaine suivant la réunion.

Mr UGHETTO souhaite que les groupes résidant dans les campings notamment ne soient pas oubliés, ils représentent un potentiel de clientèle intéressant.

Mme MASSEBEUF rappelle qu'il est essentiel de faire le lien avec les différents acteurs du secteur du tourisme et de l'hôtellerie, des partenaires se plaignant du manque de relations avec Chauvet 2.

C'est dans cette idée que la CCSPL a été ouverte au plus grand nombre d'acteurs locaux. Par ailleurs le SMERGC est un relais dans la communication institutionnelle.

Mr AVEZARD ajoute qu'il ne faut pas hésiter à s'appuyer sur l'ADT également.

Mr BECQUET se félicite de voir que l'objectif du SMERGC et de Chauvet 2 est de relancer le partenariat avec les professionnels du territoire.

Mr UGHETTO souhaite que les réservations pour les professionnels soient facilitées.

Mr BECQUET indique qu'il aimerait réserver des créneaux pour ses clients mais qu'il ne le fait pas car cela prend du temps et qu'il n'est pas commissionné.

Mr UGHETTO souhaite que des propositions soient travaillées avec les différents acteurs présents autour de la table.

Mr BECQUET demande si des améliorations seront apportées pour les visiteurs Néerlandais et Allemands. Mr BIDAL en est conscient, il rencontre des problèmes pour recruter des guides parlant correctement certaines langues étrangères.

Mr UGHETTO propose que le client envoyé par un professionnel ait un accueil privilégié.

Il est proposé d'organiser une rencontre avec les professionnels représentés à la CCSPL le 16 janvier prochain à 9h00 à Chauvet.

Mme MASSEBEUF se félicite de ses discussions, il faut que ce partenariat entre Chauvet 2 et les professionnels soit gagnant/gagnant.

La séance de la CCSPL est levée à 16h00.